

Compte-rendu des thèmes traités dans le chapitre :	Réservé à l'administration
<p><b>I – <u>CONSEIL D'ADMINISTRATION</u> :</b></p> <p>Adoption du procès-verbal de la dernière séance N° 5 du 30 juin 2014 et de l'ordre du jour.</p> <p>Adopté à l'unanimité des 17 votants.</p> <p><b>II – <u>GESTION FINANCIERE</u></b></p> <p>II- 1. Monsieur le Gestionnaire présente les décisions modificatives n° 6 pour information.</p> <p>II-2. Sortie des 3<sup>ème</sup> à Paris Monsieur le Gestionnaire présente le budget prévisionnel du voyage à Paris. Madame L'Excellent présente le déroulement du voyage. <i>Vote : Vote à l'unanimité des 17 présents.</i> ACTE 22</p> <p>Par ailleurs, concernant ce voyage, Monsieur le Principal informe les membres du Conseil d'Administration que des demandes de subvention sont en cours. Monsieur le député de la quatrième circonscription de l'Indre et Loire participe avec sa réserve parlementaire à hauteur de 300 € pour le transport. La municipalité de Sainte Maure de Touraine octroie une subvention de 300 €. Monsieur le Principal en profite pour remercier Monsieur le Maire pour son aide.</p> <p>Monsieur le Principal informe les membres du Conseil d'Administration que d'autres sorties sont prévues : les <i>Académiales</i> à Chambord pour les 5B et 5D et les <i>Rendez-Vous de l'Histoire</i> à Blois pour deux classes de 3<sup>ème</sup> . Les transports sont pris entièrement en charge par le Rectorat pour les <i>Académiales</i> ainsi que la moitié pour les <i>Rendez vous de l'Histoire</i>, le reste étant pris sur le budget de l'établissement.</p> <p>17h50 : arrivée de Mme Latouche, représentante des parents.</p> <p><b>II-3. <u>CONTRATS</u> :</b></p> <p>Monsieur le Gestionnaire propose la délégation des contrats de gaz et d'électricité au Conseil Général suite à la dérégulation du prix du gaz et de l'électricité. Le Conseil Général fera un marché unique pour tous les collèges pour obtenir des prix plus intéressants et éviter à chaque collège d'établir un marché propre assez difficile à réaliser sans connaissances techniques.</p> <p><i>Vote : Vote à l'unanimité des 18 présents</i> ACTE : 23</p>	?

Monsieur le Principal présente la charte départementale des collèges et lycées publics du Forum de l'orientation de Tours des 16 et 17 janvier 2015. Tous les élèves de 3<sup>ème</sup> devraient s'y rendre.

*Vote : Vote à l'unanimité des 18 présents*

ACTE 24

### **VIII – PROJET D'ETABLISSEMENT :**

VIII-1.2. Bilan pédagogique 2012/14 et bilan de rentrée

Monsieur le Principal présente le bilan pédagogique et le bilan de l'association Sportive.

Monsieur le Principal rappelle les points et temps forts de l'année.

Un représentant des parents pose une question sur l'E.N.T. Les codes ne fonctionneraient pas toujours et certains parents ne les ont pas.

Monsieur le Principal Adjoint informe les parents que les codes de 6<sup>ème</sup> seront donnés en cours de technologie par le professeur et que si besoin certains codes pourront être redonnés.

Monsieur le Principal informe que le Cross du collège se déroulera le mardi 14 octobre cette année.

Monsieur le Principal informe que le carrefour des métiers et des formations se fera à Ste Maure de Touraine cette année.

Madame la Conseillère Principale d'Education présente le bilan scolaire 2013-2014. Elle souligne une cohérence entre les assistantes d'éducation pour la mise au travail dans l'étude.

L'Equipe Mobile de Sécurité n'a pas pu venir cette année mais devrait pouvoir intervenir au cours de l'année 2014-2015.

Monsieur le Principal présente le Comité d'Education à la santé et à la citoyenneté.

Le programme 2014-2015 n'est pas encore arrêté

Une sortie au tribunal des enfants sur le thème « Lois et Ados » est prévue. Monsieur le Principal rappelle que la participation des représentants de parents au CESC est très souhaitable et qu'ils peuvent émettre des propositions.

Monsieur le Principal attire l'attention des membres du Conseil d'Administration sur l'orientation des 3<sup>ème</sup>, notamment sur le manque d'ambition des garçons.

Un parent demande une explication.

Monsieur le Principal Adjoint explique qu'ils choisissent souvent par défaut et que leur projet n'est pas construit. Il existe aussi des problèmes géographiques.

Il souligne un manque de confiance en eux et une peur du monde.

Concernant la réussite aux examens, tous es élèves de SEGPA ont tous eu le CFG.

Les résultats au DNB avec 85% de réussite se situent au niveau du taux de l'Académie. A noter que près de 20% des élèves de 3<sup>ème</sup> sont pénalisés par la non validation du palier 3. Il faudra prévoir un accompagnement de ces élèves en mettant en place des heures « socle » en 2014-2015.

A noter aussi la belle réussite de trois élèves de la SEGPA qui ont présenté et obtenu –dont deux avec mention assez bien-le DNB série professionnelle.

En matière d'orientation, tous les élèves ont obtenu une affectation. Un élève de 3<sup>ème</sup> est revenu en troisième car il ne se sentait pas à sa place au lycée.

*18h50 : Mme Sassier représentante du personnel ATOS quitte la séance.*

Monsieur le Principal présente le bilan de la rentrée en quelques chiffres. Il souligne que les effectifs en 6<sup>ème</sup> sont inférieurs aux prévisions. Des familles dont les enfants sont scolarisés sur le RPI de Noyant-Trogues ont demandé des dérogations pour le collège de l'Ile Bouchard ou sont allés dans l'enseignement privé.

Un représentant de parents fait remarquer qu'au collège de l'Ile Bouchard il existe une 6<sup>ème</sup> bilangue.

Monsieur le Principal rappelle aux membres du Conseil d'Administration que Monsieur l'Inspecteur d'Académie aimerait que l'année prochaine une 6<sup>ème</sup> bilangue ouvre au collège.

Enfin il fait remarquer que le déséquilibre filles/garçons persiste mais a fortement diminué.

*Vote : Vote à l'unanimité des 17 présents*

#### **XI- QUESTIONS DIVERSES :**

Question concernant la lourdeur des sacs.

Monsieur le Principal Adjoint signale que les doubles manuels seraient la meilleure solution mais difficile à envisager sur le plan financier.

Monsieur le Principal souhaite qu'une réflexion avec tous les acteurs de l'établissement s'engage sur cette question.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Principal clôt la séance à 18h55.